https://47.snuipp.fr/Declaration-du-SNUipp-FSU-au-CTSD-du-01-02-2022



## Déclaration du SNUipp-FSU au CTSD du 01/02/2022

- Paritarisme - Carte Scolaire - Carte scolaire 2022 -

Date de mise en ligne : mercredi 2 février 2022

Dernière mise à jour : 2 février 2022

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Copyright © FSU-SNUipp 47

## Oyez, oyez, Damoiselles et damoiseaux!

Nous allons vous narrer ici le formidable destin de l'Éducation Nationale

Il fut un temps – ô combien lointain – nommé siècle des lumières (non, pas celles des projecteurs de studios !), où ses bases ont été théorisées :

« Le but de l'instruction n'est pas de faire admirer aux hommes une législation toute faite, mais de les rendre capables de l'apprécier et de la corriger. » (Condorcet).

Depuis la fin du XIXe siècle, l'instruction publique puis l'Éducation Nationale se sont alors succédé, en portant tout au long des années des ambitions très fortes tant au niveau des objectifs (former des citoyens libres, capable de penser par eux-mêmes, de s'émanciper...) que des moyens permettant de les concrétiser.

C'était le bon temps comme on dit, le temps où l'État investissait dans l'Éducation, où l'enseignant e était respecté e par son employeur...

Mais le conte de fées s'arrête là, à l'aube du nouveau millénaire : comment le métier d'enseignant-e peut-il être reconnu par les citoyen-nes alors que ce gouvernement n'en finit plus de le dévaloriser et de le mépriser ? !

- Le gel du point d'indice a entraîné une perte du pouvoir d'achat de plus de 6 % en 5 ans : en 2020, un professeur des écoles en France gagnait en moyenne 28 624 euros contre plus du double en Allemagne (58 930 euros).
  - Ainsi, un professeur des écoles français se retrouvait moins bien payé qu'en Allemagne, au Danemark, aux Pays-Bas, en Autriche, en Norvège, aux Etats-Unis, en Suède, en Irlande, au Portugal ou encore en Italie...
- Les formations initiale et continue n'en finissent pas d'être dépecées depuis le gouvernement Sarkozy, rendant les conditions d'exercice du métier plus que problématiques. Cette année c'est encore pire : les 16 « moyens d'enseignement » octroyés par le gouvernement sont financés sur le dos des nos collègues débutants. Après la quasi disparition de la formation continue, nous allons devoir assister à la disparition de la formation initiale, une désintégration programmée et à peine déguisée. Nous sommes des professeurs, et donc des formateurs, qui n'aurons plus le droit de se former même en début de carrière. Une maltraitance dès les premiers pas dans le métier, pour une institution censée prôner la confiance, une institution soi-disant dédiée à la bienveillance de son prochain, c'est tout simplement inacceptable!
- Le travail effectué par les AESH n'est toujours pas reconnu ni rétribué à sa juste valeur!

La pandémie a été en ce sens un révélateur du mépris affiché par notre ministère non seulement à l'encontre des enseignant-es mais aussi des élèves et de leurs familles :

- Une pléiade de protocoles déjà éprouvés dans les écoles depuis deux ans avec récemment un changement des règles en cours de semaine! De nombreuses modifications annoncées la veille pour le lendemain parfois même depuis une « fabuleuse » île des Baléares puis repris dans les différents médias, tout cela sans la moindre consultation du terrain.
- Un désintérêt constant pour l'équipement des personnels (masques, tests...) qui en en dit long sur la considération qu'il porte à la profession.

Ne soyons pas étonné-es alors que les professeurs subissent depuis quelques années des agressions verbales ou même physiques de plus en plus fréquentes.

Ni même de l'augmentation des démissions : de 364 en 2008-2009, ce chiffre a été presque triplé en 10 ans pour passer à 1554 en 2019-2020. C'est encore plus flagrant chez les stagiaires chez lesquels on a recensé 144 démissions en 2008-2009 mais 703 en 2019-2020. Et ne parlons pas des ruptures conventionnelles qui rencontrent

Copyright © FSU-SNUipp 47 Page 2/3

## Déclaration du SNUipp-FSU au CTSD du 01/02/2022

actuellement un succès sans précédent!

Les personnels, dont les conditions de travail se dégradent inexorablement, en paient le prix moralement avec un nombre de burn out grandissant, et vont parfois jusqu'à envisager le pire...

Comment tenir en effet alors que le mépris affiché par ce gouvernement se traduit aussi par un manque cruel de moyens : Après un quinquennat de priorité à l'école, et malgré les données montrant une évolution positive dans la présentation du ministère, les comparaisons internationales donnent à voir un autre bilan de l'état de l'école en France :

- Dans notre pays, la dépense par élève en primaire est inférieure de 9% à la moyenne de l'OCDE et à la moyenne de l'Union européenne (7 415€ contre 8 117€). Par ailleurs la part du PIB consacrée à la dépense intérieure d'éducation ne cesse de baisser.
- C'est en France que la taille des classes est la plus importante, avec un nombre moyen de 18,8 élèves en 2020. Ce chiffre est supérieur à celui de la moyenne des pays de l'OCDE (14,5 élèves) et de la moyenne des pays de l'Union européenne (13,1 élèves). Dans notre académie, c'est entre 22 et 22,5 élèves par classe.

Les 16 moyens octroyés cette année par le ministère apparaissent dérisoires et ne seront même pas suffisants pour poursuivre la mise en œuvre des priorités nationales (plafonnement à 24 des Grandes Sections, CP et CE1, dédoublement des classes de Grande Section en Education Prioritaire, amélioration du régime de décharge des directeurs d'écoles...).

Et que dire des besoins recensés chaque année dans les écoles : où sont les postes de remplacement, dont 5 % ont été rayés de la carte il y a 2 ans ? Où sont les postes RASED, décimés en 2010 et toujours pas recréés ? Cette carte scolaire met une fois de plus en évidence une gestion exclusivement financière et au rabais du ministère public.

En 2022, la France ne daigne toujours pas investir dans son système éducatif. Système qui pourtant est une clé de voûte pour l'avenir car demain se préparera toujours avec les enfants d'aujourd'hui.

Ce dont a besoin l'école, c'est d'un engagement pluriannuel de moyens pour abaisser les effectifs dans toutes les classes, du rétablissement du dispositif « Plus de maîtres que de classes » et de RASED complets sur l'ensemble du territoire, de l'augmentation du nombre de remplaçant-es, de l'amélioration conséquentes des décharges de direction de l'ensemble des directrices et directeurs d'école et le recrutement d'AESH en nombre suffisant.

L'école doit obtenir enfin les moyens pour mettre en œuvre un service public d'éducation de nouveau ambitieux et permettant la réussite de toutes et tous sur l'ensemble de notre territoire.

En ce moment, nous sommes vraiment bien loin du compte!